



## Acheteur m'a menacé par SMS

Par **Naimanbagana DOLJINSUREN**, le **16/03/2017** à **23:19**

Bonjour,

J'ai besoin votre avis s.v.p. : vendredi dernier (6 jours avant), j'ai vendu ma voiture. L'acheteur contrôlait et faisait un tour dans la ville et puis il a acheté, m'a payé en liquide. Avant de vendre ma voiture, je suis allée au CT. Par CT qqchse à faire mais y avait rien méchant. Ma voiture du 2007, boîte automatique, 265.600 km.

Hier, mon mari reçu un appel par acheteur, il veut annuler la vente, il a dit que la voiture a un gros problème de boîte automatique. Mon mari a refusé, il a raccroché.

Aujourd'hui j'ai reçu des menace par SMS : si je lui rends pas son argent il cassera ma maison et ma voiture.

Aidez-moi, qu'est-ce que je peux faire ? Si il avait un problème pourquoi il ne la savait pas en rentrant à Paris (il a fait 350 km) ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **17/03/2017** à **07:42**

Bonjour,

Vous avez reçu un SMS, donc un écrit, conserve-le très précieusement et au besoin, faites en tirage papier.

Si votre acheteur a un problème de boîte automatique, ce ne sera pas considéré comme "vice caché" pour plusieurs raisons :

- 1 - il a essayé la voiture et a fait 350 km avec pour rentrer sur Paris, sans compter les autre kilomètres accomplis depuis,
- 2 - le véhicule a subi un contrôle technique juste avant la vente et ce problème de boîte automatique n'a pas été mentionné par le contrôleur,
- 3 - on ne peut pas demander à un véhicule de 10 ans d'âge et ayant déjà parcouru 265.600 km, même parfaitement entretenu, les mêmes qualités qu'un véhicule neuf,

Je ne vois pas, dans votre affaire et selon ce que vous nous dites, la présence d'un "vice caché", la boîte automatique est une pièce d'usure, c'est tout.

De plus, rien ne vous dit que depuis qu'il a acheté votre voiture, votre client ne s'est pas fait verbaliser par radar automatique ou pour stationnement interdit, voire autre chose. Si vous repreniez la voiture c'est vous qui auriez les amendes à payer et les points retirés.

Conclusions :

Vous répondez gentiment, mais fermement, à votre acheteur que vous êtes tout prêt à venir pour une expertise judiciaire contradictoire mais que, en attendant, il a acheté cette voiture, elle est à lui, vous êtes désolé mais vous ne pouvez rien faire d'autre. En bref, vous l'envoyez promener.